



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030182

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/01/2025 11H50 C:012599 I:15413

V/Appel du Jeudi 09/01/2025 a 11H50

IMMEUBLE : CENTRE COMMERCIAL
SAINT GENIS II
69230 ST GENIS LAVAL

VOISIN
Usine et Bureaux
Centre Activité Gorge de Loup
24 AVENUE JOANNES MASSET
69337 LYON CEDEX 09

Vaulx en Velin, le 05 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOCAL COMMERCIAL 'ROUTE DES AROMES' SITUE COTE SAS N2 - CONTACTER
MME JOUVE-AVERSO (GERANTE) -TEL.04 69614333
ET SE PRESENTER AU PC SECURCITE DU CENTRE COMMERCIAL POUR LES ACCES AU
SITE

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR POUR UN PROBLEME D'EVACUATION BOUCHEE AVEC REMONTEE
SIGNALEE PAR L'EVACUATION DN40
(MERCI DE VERIFIER LES RACCORDEMENTS DES CANALISATIONS DU LOCAL SUR
CELLES DU CENTRE COMMERCIAL LORS DE LA DEMARCHE)

Donneur d'ordre : M. S. JORG

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 09/01 A 15H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL COMMERCIAL
- DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE 7 METRES DE CANALISATION A PARTIR
DU SIPHON DE L'EVIER
REMISE EN PLACE DU SIPHON
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE L'EVIER INOX QUI A ETE DETERIORE PAR LA
MISE EN PLACE D'ACIDE PAR LE TECHNICIEN SUR PLACE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 10/01/25 a 08H13 Mme J. MOULIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030182

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique	dispatching	2	29,12	29,12
2,75	H. Personnel + RIDGID K50	le 09/01	2	121,34	333,68
TOTAL H.T.					362,80
T.V.A. a 20,00%					72,56
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>435,36</u>

Ordonnance du 1/12/1986 -

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.